

2021-3135
2022-06-28

GROUPE	P5	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

Marrone Bio Innovations

Regalia® Rx
Biofongicide en concentré liquide
COMMERCIAL

Suspension

Un extrait de plante qui permet de déclencher les mécanismes de défense naturels des plantes dans les cultures indiquées sur l'étiquette contre certaines maladies fongiques et bactériennes.

PRINCIPE ACTIF : Extrait de *Reynoutria sachalinensis* 5 %

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

N° D'HOMOLOGATION : 32350 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET :

Marrone Bio Innovations, Inc.
1540 Drew Ave., Davis (Californie) États-Unis 95618
info@marronebio.com
1 (877) 664-4476

Date de fabrication :

Fabriqué aux États-Unis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

MISES EN GARDE :

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Peut irriter les voies respiratoires. Éviter d'inhaler ou de respirer le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, et des lunettes à coques ou un écran facial lors de la manipulation, lors de la manipulation, du mélange/chargement ou de l'application du produit, et durant toutes les activités de nettoyage et de réparation.

Lors de l'utilisation de pulvérisateurs à haute pression, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants imperméables, des lunettes à coques ou un écran facial, des chaussures et des chaussettes et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque anti poussière) qui est correctement ajusté. Il faut procéder à la manipulation et au chargement du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx, de même qu'au nettoyage et à l'entretien, dans un endroit bien aéré.

Garder les personnes non protégées hors des zones traitées de la serre durant toute la période de traitement.

Il est permis de pénétrer dans la serre uniquement après l'avoir entièrement aérée, que le brouillard de pulvérisation se soit dissipé et que la surface traitée soit sèche. Pour entrer tôt dans les zones traitées avant que les pulvérisations se sèchent, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes et des lunettes de protection (lunettes ou écran facial). Pour une utilisation en serre, lorsqu'ils pénètrent dans une zone traitée avant que la ventilation complète et les pulvérisations soient séchées, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussures et des chaussettes et un respirateur à masque filtrant N95 (minimum) approuvé par le NIOSH (masque anti poussière) qui est correctement ajusté.

À usage agricole uniquement, ne traiter que lorsque toute possibilité de dérive vers les endroits occupés ou utilisés par des humains tels que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minimale. Pour usage dans les gazons et jardins, applique seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et d'activité humaines non ciblées. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de la température, de l'équipement d'épandage et des réglages du pulvérisateur.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit dans un lieu sec auquel les enfants n'ont pas accès. Entreposer le produit dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation. Pour empêcher toute contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture de consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale.

2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RECOMMANDATION GÉNÉRALE SUR L'UTILISATION :

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx contient un extrait de la plante *Reynoutria sachalinensis* pour usage sur les plantes ornementales et les cultures comestibles. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx appliqué sur les tissus végétaux en pleine croissance déclenche des réactions de tolérance à certaines maladies dans la zone traitée des feuilles, des bourgeons et des fruits. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx peut être appliqué en pulvérisation foliaire seul ou dans le cadre d'un programme de pulvérisation, en alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Lorsque les conditions sont favorables à une pression importante exercée par des ravageurs, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx peut être appliqué au moyen d'un équipement d'épandage au sol. Puisque le mode d'action du Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dépend des réactions de résistance spécifiques aux plantes, l'activité du produit peut varier entre les espèces et les variétés de cultures différentes et devrait être appliqué seulement aux cultures indiquées sur étiquette.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :

Intégrer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à une stratégie générale de lutte antiparasitaire contre la maladie lorsqu'il faut utiliser un fongicide. Suivre les pratiques qui permettent de réduire le développement de la maladie. Consulter les autorités locales pour connaître les stratégies particulières de LAI élaborées pour vos cultures et votre région.

DÉTERMINATION DE LA DOSE D'EMPLOI :

Lire attentivement et suivre le mode d'emploi, les doses d'emploi et les restrictions indiqués sur l'étiquette. Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx avant ou au tout début du développement de la maladie. Utiliser les doses maximales et des intervalles de pulvérisation plus courts lorsque les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Pour une application précise, établir le nombre d'hectares à traiter et la dose d'emploi indiquée sur l'étiquette, puis choisir les volumes d'eau appropriés qui donnent une bonne pénétration du couvert et des parties végétales à protéger. Ne préparer que la quantité de bouillie requise pour traiter la superficie mesurée. Il est essentiel de bien régler l'équipement de pulvérisation avant l'emploi.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte et y compris celui-ci.

DIRECTIVES D'APPLICATION – Usage agricole :

EN GÉNÉRAL : L'opérateur antiparasitaire est tenu d'éviter la dérive de pulvérisation au lieu d'application. L'interaction de plusieurs facteurs liés à l'équipement et à la température détermine le potentiel de dérive de pulvérisation. C'est à l'opérateur antiparasitaire et au cultivateur/coordonnateur de traitement de tenir compte de tous ces facteurs au moment de prendre une décision. Lorsque les provinces/territoires ont des règlements plus sévères, il faut les respecter.

NE PAS appliquer le Biofongicide en concentré liquide REGALIA® Rx sur les cultures intérieures lorsqu'on estime que le taux d'humidité relative dépassera 80 %, entraînant ainsi un temps de séchage plus long des gouttelettes de pulvérisation.

AU SOL : Une couverture complète est essentielle pour assurer une lutte optimale contre la maladie. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser la pression de pulvérisation, le nombre de litres par hectare, les buses, l'espace entre les buses et la vitesse au sol appropriés. Consulter les catalogues de buses et d'accessoires de pulvérisation pour obtenir des renseignements particuliers sur le réglage exact de l'équipement.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :

MÉLANGE : Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx doit être dilué dans l'eau pour les traitements en pulvérisation, et peut être utilisé dans un équipement de pulvérisation servant couramment aux traitements au sol. Remplir le réservoir de pulvérisation partiellement avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Ajouter au réservoir la quantité indiquée de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx. Terminer de remplir le réservoir jusqu'au volume requis afin d'obtenir la concentration de pulvérisation voulue. Maintenir l'agitation continuellement pendant le traitement. Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation reposer pendant la nuit ou des périodes prolongées.

MODE D'EMPLOI :

Ce produit n'est pas homologué pour la suppression des ravageurs dans des systèmes aquatiques. **NE PAS** utiliser ce produit pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de nettoyage.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres ou des champignonnières d'atteindre les lacs, les ruisseaux, les étangs, ou tout autre plan d'eau.

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi (voir ci-dessous), le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx réprime (ou réprime partiellement) les maladies indiquées. Dans des conditions où la pression exercée par la maladie est modérée ou élevée, adopter la dose supérieure et l'intervalle plus court indiqué. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui suffit à assurer une bonne couverture. Pour la plupart des applications, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à raison de 400 à 1 000 L/ha. Pour les utilisations en serre, mélanger le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans l'eau à la dose indiquée dans le mode d'emploi pour les cultures particulières, et l'appliquer comme pulvérisation en pleine surface sur les feuilles pour obtenir une couverture maximale. Éviter l'utilisation des volumes d'eau et/ou des adjuvants qui entraînent l'accumulation des gouttes ou le ruissellement du produit de pulvérisation. Pour obtenir d'autres instructions, voir le mode d'emploi pour les cultures particulières.

Traitement terrestre seulement. Bien agiter avant l'emploi. Utiliser des tamis de buse de 50-mailles ou plus. Les réactions de tolérance ne sont déclenchées que dans les tissus verts et les bourgeons traités de la plante; bien qu'il y ait un certain mouvement systémique, il importe de couvrir complètement les feuilles.

DOSES ET MODE D'EMPLOI POUR DES CULTURES PARTICULIÈRES

Houblon

Répression partielle du mildiou (*Pseudoperonospora humili*).

Dose : 7,5 à 15 litres/ha. Appliquer dans un minimum de 750 litres d'eau par hectare.

Appliquer ce produit à titre préventif lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie. Poursuivre les applications à intervalles d'au moins 7 jours. Faire un maximum de 8 applications par année.

Configurer l'équipement de pulvérisation de façon à obtenir une couverture complète des feuilles tout au long de la croissance de la culture. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter.

Tomate, poivron, aubergine et okra **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression du blanc (*Oidium neolycopersici*, *Leveillula taurica* et *Erysiphe cichoracearum*).

Culture en serre – Dose : 0,5 à 1,0 % v/v (5 à 10 mL/L ou 2 000 à 4 000 mL dans 400 L d'eau)
Culture à l'extérieur – Dose : 5-10L/ha (ne pas dépasser une concentration de 1% v/v)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Tomate et poivron **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression de la tache bactérienne (*Xanthomonas campestris*)

Culture à l'extérieur – Dose : 5-10L/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif peu après le repiquage. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués. Ne pas dépasser une concentration de 1 % v/v.

Culture en serre – Dose : 0,5 à 1,0 % v/v (5 à 10 mL/L ou 2 000 à 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Tomate **Culture à l'extérieur et culture en serre**

Répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Culture à l'extérieur – Dose: 10 L/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif peu après le repiquage. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués. Ne pas dépasser une concentration de 1 % v/v.

Culture en serre – Dose : 1,0 % v/v (10 mL/L ou 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression du mildiou (*Phytophthora infestans*)

Culture à l'extérieur – Dose: 5-10 L/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif peu après le repiquage. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués. Ne pas dépasser une concentration de 1 % v/v.

Culture en serre – Dose : 0,5 à 1,0 % v/v (5 à 10 mL/L ou 2 000 à 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Cantaloup, concombre, citrouille, courgette, melon d'eau, melon, melon brodé et courge

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression du blanc (*Podosphaera xanthii* et *Erysiphe cichoracearum*)

Culture à l'extérieur – Dose: 5-10 L/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif peu après le repiquage. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres bactéricides homologués. Ne pas dépasser une concentration de 1 % v/v.

Culture en serre – Dose : 0,5 à 1,0 % v/v (5 à 10 mL/L ou 2 000 à 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

Répression du mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Culture en serre – Dose : 1,0 % v/v (10 mL/L ou 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Commencer à traiter lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Lorsque l'incidence de la maladie est élevée chez les cucurbitacées de serre, adopter l'intervalle de traitement plus court.

Pomme de terre

Répression partielle de la moisissure blanche (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Dose : 10 litres/ha

Appliquer à titre préventif. Commencer à traiter lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter à un intervalle de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de la plante favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Pommes et poires

Répression de la pourriture blanche (*Botryosphaeria dothidea*), de la pourriture amère (*Colletotrichum* spp.), des pourritures alternariennes après la récolte (*Alternaria* spp.), de la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*), du blanc (*Podosphaera leucotricha*), de l'ensemble de maladies de la tache de suie et de la moucheture (*Zygothia jamaicensis*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif au stade du bouton rose à raison de **5 à 10 litres par hectare**. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. En périodes de développement rapide des plantes et d'infestations fréquentes de brûlure bactérienne, faire des applications à des intervalles de 3 à 7 jours. Des méthodes de culture appropriées au verger sont essentielles pour éliminer les tissus infectés

par la brûlure bactérienne du verger afin d'obtenir un bon rendement des produits de protection des cultures. Enlever et détruire le bois mort et malade du verger avant et pendant la saison de croissance. Ne pas dépasser une concentration de 0,5 % v/v (5 litres de Regalia Rx dans 1 000 litres d'eau) pendant la floraison.

Dès la chute des pétales, appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à raison de **5 à 10 litres par hectare** à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides ou bactéricides homologués.

Cerise, pêche, prune et abricot

Répression du blanc (*Podosphaera* spp.), de la brûlure des fleurs et de la pourriture brune (*Monilinia fructigena*, *M. fructicola*).

Dose : 5 à 10 litres/ha

Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin. Ne pas dépasser une concentration de 0,5 % v/v (5 litres de Regalia Rx dans 1 000 litres d'eau) pendant la floraison.

Cerise

Répression partielle de la tache des feuilles du cerisier (*Blumeriella jaapii*)

Dose : 5 à 10 litres/ha

Commencer l'application de Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx au stade des boutons blancs, puis répéter tous les 7 jours, ou au besoin. Ne pas dépasser une concentration de 0,5 % v/v (5 litres de Regalia Rx dans 1 000 litres d'eau) pendant la floraison.

Mûre, framboise et bleuet en corymbe

Répression de la pourriture sclérotique (*Monolinia vaccinii-corymbosi*) (bleuet en corymbe seulement), Répression du blanc (*Podosphaera macularis*), de la pourriture des fruits dont la moisissure grise (*Botrytis cinerea*), l'antracnose (*Collectotrichum acutatum*), et l'alternariose (*Alternaria* spp.)

Dose : 5 à 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif au stade de la pointe verte et répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués. Ne pas dépasser une concentration de 1,0 % v/v (10 litres de Regalia Rx dans 1 000 litres d'eau).

Canneberge

Répression de la pourriture des baies (*Phyllosticta vacciniae*), de la pourriture sclérotique (*Monilinia oxycocci*), et la suppression partielle du blanc (*Phyllactinia subspiralis*).

Dose : 2,5 à 3,5 litres/ha

Répression de la pourriture des fruits (*Colletotrichum* sp.)

Dose : 5 – 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie **dans 250 à 300 litres d'eau par hectare** à des intervalles de 7 à 14 jours.

Raisins

Répression du blanc (*Erysiphe necator*)

Dose : 5 à 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie après la levée des plantules, et lorsque les nouvelles pousses mesurent environ 1 à 3 cm de longueur. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la moisissure grise des grappes de la vigne (*Botrytis cinerea*)

Dose : 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif dès la floraison. Répéter les applications au moment de la formation complète de la grappe, à la véraison et avant la récolte. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Fraise

Culture à l'extérieur et culture en serre

Répression du blanc (*Podosphaera aphanis*)

Dose : 5 à 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance

des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Répression de la moisissure grise (*Botrytis cinerea*)

Dose : 10 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Blé

Répression partielle de la tache septorienne (*Septoria tritici*)

Dose : 2,5 à 5 litres/ha

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie après la montaison **dans 140 à 400 litres d'eau par hectare**. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours selon le stade de croissance des cultures et la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Plantes ornementales

Plantes à fleurs annuelles et vivaces

Culture à l'extérieur et culture en serre

Le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx peut être utilisé pour la répression du blanc de plantes ornementales cultivées dans des contenants, banquettes, plateaux, mottes, planches ou au champ, dans des serres, serres froides, pépinières à l'extérieur, pépinières au détail et autres zones d'aménagement paysager. Les espèces ornementales n'ont pas toutes été testées pour la résistance au Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx. Il faut tester un petit nombre de plantes avant de procéder à l'utilisation dans une production commerciale. Pour éviter les dépôts visibles de produit, ne pas appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx sur les fleurs pâles.

Répression du blanc (*Oidium* spp.)

Dose : 0,5 à 1,0 % v/v (5 à 10 mL/L ou 2 000 à 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Répression du mildiou (*Plasmopora* spp. et *Peronospora* spp.)

Répression partielle des maladies bactériennes foliaires (*Xanthomonas* spp. et *Pseudomonas* spp.)

Dose : 1,0 % v/v (10 mL/L ou 4 000 mL dans 400 L d'eau)

Culture à l'extérieur et culture en serre – Commencer à traiter dès l'apparition de la maladie, ou lorsque les conditions commencent à favoriser le développement de la maladie. Répéter au besoin à un intervalle de 7 à 10 jours. Attendre deux semaines suivant le repiquage avant de faire la première application.

Pulvériser le produit jusqu'à tout juste avant le ruissellement. Le volume de pulvérisation réel variera selon la taille des plantes à traiter. Ne pas appliquer dans un volume de pulvérisation dépassant 1 500 L/ha.

Soja

Répression de la fonte des semis (*Rhizoctonia solani*), de l'alternariose (*Alternaria* spp.), de la tache brune (*Septoria glycines*) et de l'œil de grenouille (*Cercospora sojina*); répression partielle de la flétrissure sclérotique du soja (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia Rx® à titre préventif au stade du début de la floraison (R1) ou dès l'apparition de la maladie **à raison de 2,5 à 5 litres par hectare dans 140 à 400 litres d'eau** par hectare. Lorsque les conditions demeurent favorables au développement de la maladie, faire une deuxième application de Biofongicide en concentré liquide Regalia Rx® 7 à 14 jours plus tard ou au stade du début de la cosse (R3).

Gazon/pelouses

Répression partielle de la plaque brune (*Rhizoctonia solani*), des brûlures en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) et de l'antracnose foliaire (*Colletotrichum cereal*)

Appliquer le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx à titre préventif ou dès l'apparition de la maladie **à raison de 1,0 % v/v dans 1 000 à 1 500 litres d'eau par hectare**. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours selon la pression exercée par la maladie. Lorsque les conditions environnementales et le stade de croissance des plantes favorisent le développement rapide de la maladie, utiliser le Biofongicide en concentré liquide Regalia® Rx dans le cadre d'un programme de rotation avec d'autres fongicides homologués.

Mises en garde propres au produit

Lire et bien comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler les fabricants au 1 877 664-4476 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant provincial en agriculture ou en foresterie.

Brevets américains n° 4,863,734 et n° 5,989,429

Regalia Rx® est une marque de commerce de Marrone Bio Innovations, Inc.

Le nom et le logo de Marrone Bio Innovations sont des marques déposées de Marrone Bio Innovations, Inc.

© **Marrone Bio Innovations, Inc.**

1540 Drew Ave., Davis (CA) 95618

1 877 664-4476

www.marronebio.com

info@marronebio.com